

ACCIDENT

1^{er} juin 2008 - avion immatriculé F-GJHZ

Evénement :	collision avec une haie puis avec le sol après une tentative de décollage.
Cause identifiée :	prise en compte insuffisante des conditions météorologiques.
Facteur contributif :	altération du jugement après consommation d'alcool.

Conséquences et dommages : pilote et passagers légèrement blessés, aéronef détruit.

Aéronef : avion Piper PA 46-310 P « Malibu ».

Date et heure : dimanche 1^{er} juin 2008 à 17 h 00.

Exploitant : privé.

Lieu : AD Berdoues (privé) (32), piste 08 revêtue, longueur 780 mètres, pente descendante de 2 % altitude 620 pieds.

Nature du vol : baptême de l'air.

Personnes à bord : pilote + 5.

Titres et expérience : pilote, 75 ans, PPL(A) de 1967, 3 180 heures de vol, dont 31 sur type dans les trois mois précédents.

Conditions météorologiques : évaluées sur le site de l'accident : vent 270° / 15 kt rafales à 30 kt, visibilité supérieure à 10 km, température 15 °C, QNH 1009 hPa. Cumulonimbus au voisinage de l'aérodrome.

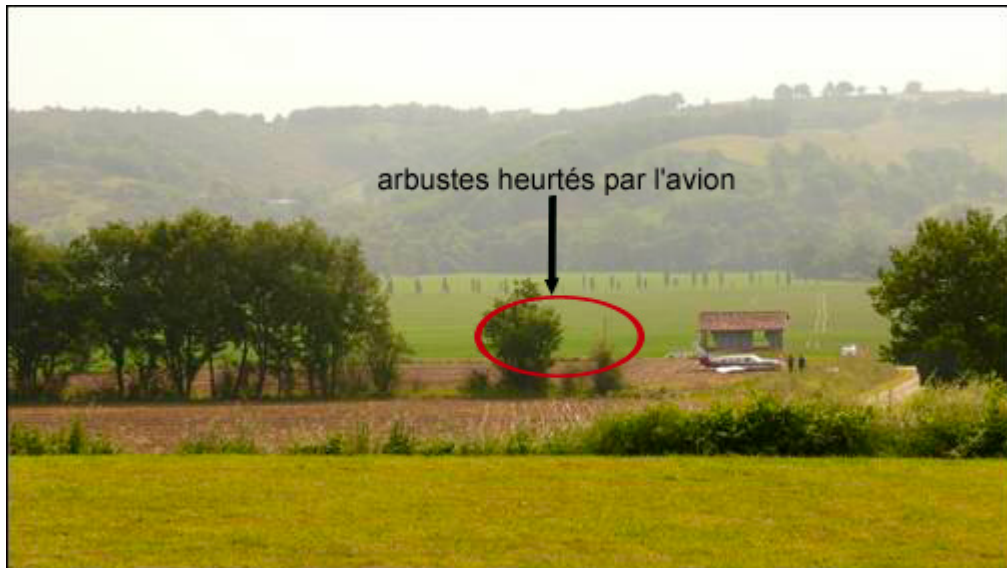
CIRCONSTANCES

Le pilote propose un baptême de l'air d'une dizaine de minutes à cinq passagers avec lesquels il a partagé un repas de village le midi.

Il explique que lors de son arrivée sur l'aérodrome privé dont il est le gérant, il constate la présence d'un cumulonimbus à l'ouest, se déplaçant vers la piste. Il pense avoir le temps de réaliser le vol prévu avant que les conditions ne se dégradent. Il retient une configuration au décollage avec les volets rentrés comme à l'habitude⁽¹⁾. Pendant le roulage vers la piste, il estime en passant devant la manche à air, que le vent vient du sud pour trente nœuds. Il emprunte la piste pour aller s'aligner au seuil 08 et effectue les essais du moteur. Peu avant la rotation, il s'aperçoit que la manche à air indique que le vent vient de l'arrière avec la même vitesse. Il juge qu'il est trop tard pour interrompre

⁽¹⁾Le manuel vol précise « Pour un décollage sur terrain court ou meuble, sortir 20° de volets et régler le compensateur de profondeur légèrement en arrière du neutre. Aligner l'avion sur la piste, serrer les freins et appliquer la pleine puissance ».

le décollage et tire sur le manche. L'avion parvient à décoller mais peine à s'élever. Il s'enfonce, touche la partie gazonnée située à l'extrémité de piste et heurte une haie d'arbustes située à environ deux cents mètres dans l'axe de piste, à une dizaine de mètres en contrebas de l'extrémité de celle-ci.



photographie prise de l'extrémité du prolongement dégagé de la piste 08

L'avion glisse ensuite sur le ventre, effectue un cheval de bois puis s'immobilise à trois cents mètres de la piste dans un champ cultivé meuble. L'hélice présente des signes de puissance.



L'avion était dans les limites de masse et de centrage. Le manuel de vol indique que la limite de vent arrière au décollage est de quinze nœuds. Dans ces conditions, la distance de décollage sur une piste sans pente est de 1 300 mètres.

La concentration d'alcool dans le sang du pilote prélevé une heure et quart après l'accident est égale à 0,98 gramme pour mille.